

## **Comptabilisation des ICO avec attribution de jetons d'utilité: EXPERTsuisse complète les Q&A sur les dispositions du CO sur le droit comptable**

Le nombre accru d'initial coin offerings (ICO) soulève des questions concernant la comptabilisation de telles transactions selon le droit commercial. En collaboration avec le Working Group «Tax/Accounting/Structuring» de la Crypto Valley Association, la Commission Présentation des comptes d'EXPERTsuisse s'est consacrée à ce thème. Sur la base d'un exemple concret, un modèle de comptabilisation des ICO avec attribution de jetons d'utilité a été établi. Les «Q&A Nouveau droit comptable» complétées par la question 10.2 «Comptabilisation des initial coin offerings (ICO) avec attribution de jetons d'utilité» sont disponibles dès à présent dans l'espace sécurisé du site Internet, en français et en allemand. Les non-membres accèdent à ce document et bien d'autres encore grâce à leur abonnement professionnel. La vente à l'unité n'est pas possible.

### **Lien(s) et téléchargement(s)**

- [l'espace sécurisé du site Internet](#)
- [abonnement professionnel](#)